

Comédien

RNCP26922 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	133
Code(s) ROME	L1203
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/10/2021

Certificateur(s)

ASS OUVRIERE COMPAGNON DEVOIR TOUR FRANC · SIRET : 77566202600019

GPE EMPLOYEUR INSERTION QUALIF THEATRE · SIRET : 43273886200031

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le comédien a pour activité essentielle d'interpréter un personnage, une situation, une idée, selon les intentions artistiques d'un metteur en scène ou au sein d'un collectif, aux côtés d'autres artistes et techniciens, le plus souvent sur des plateaux de théâtre mais également dans d'autres lieux publics (rue, bibliothèque, écoles, etc.) ou privés, en présence de publics ou devant des caméras, à partir d'un support de création (texte, scénario, thème,...), à l'aide de techniques d'expression orale ou gestuelle.

1-Exercer son art d'interprète

- analyser un texte
- prendre une part active à l'interprétation des oeuvres et à l'élaboration des créations
- jouer

2-Développer et élargir ses capacités artistiques

- posséder et développer des capacités corporelles
- posséder et développer des capacités vocales
- étendre son registre de jeu
- élargir sa culture artistique

3-Construire son parcours professionnel et élargir son champs de compétences

- entretenir sa connaissance de l'environnement socio-professionnel de son métier
- développer et élargir ses relations professionnelles
- se former et/ou s'exercer à d'autres fonctions dans son domaine artistique
- se former et/ou s'exercer à des fonctions de formation et de médiation

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

- comprendre, analyser des textes
- maîtriser l'approche du conflit, de la construction du personnage, du matériau textuel, de la dramaturgie
- développer le lien entre le texte et l'imaginaire de l'acteur
- mener des recherches personnelles
- inscrire sa prestation dans le respect du projet artistique
- s'approprier tout espace de jeu, s'y adapter
- assurer au cours des représentations une prestation scénique à la fois individuelle et reliée au collectif de jeu

- mettre en oeuvre avec disponibilité et discernement la partition élaborée dans les répétitions
- mettre en jeu son rapport à soi et à l'autre (partenaires, public)
- maîtriser l'articulation corps/mouvement/espace
- comprendre les liaisons entre langage verbal et corporel
- maîtriser les techniques vocales (voix parlée, chantée)
- maîtriser les techniques de diction (vers et prose)
- appréhender et s'approprier l'ensemble des éléments techniques, y compris ceux des nouvelles technologies
- s'initier à d'autres disciplines artistiques (danse, clown, cirque, marionnettes,...)
- connaître les modes d'organisation du spectacle vivant
- respecter les dispositions réglementaires en vigueur, les usages relatifs au cadre d'emploi et à l'activité économique
- entretenir et développer ses réseaux personnels et professionnels
- assurer le cas échéant des fonctions de metteur en scène
- aborder des activités d'encadrement, de conduite de projet
- aborder des activités de formation et d'enseignement
- aborder des activités de médiation culturelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs du spectacle vivant et de l'audiovisuel : compagnies de théâtre, salles de spectacle, associations culturelles ou de loisirs, écoles d'enseignement artistique, sociétés de production de spectacles, sociétés de production audiovisuelle, cinématographique, studios d'enregistrement radiophoniques. Les comédiens peuvent aussi être engagés par des employeurs dont l'activité principale n'est pas le spectacle vivant (cafés, bibliothèques, particuliers, collectivités locales,...)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Comédien, metteur en scène

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 022
Jugés difficiles à recruter	6 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Président de l'Association
- Directeur pédagogique
- 1 personnalité qualifiée (personnel enseignant d'une université ou d'une école supérieure de théâtre)
- 1 artiste non issu du dispositif Compagnonnage-théâtre
- 1 ancien compagnon-comédien
- 1 directeur artistique de compagnie

COMPOSITION DU JURY — VAE

- Président de l'Association
- Directeur pédagogique
- 1 ancien compagnon-comédien
- 1 directeur artistique de compagnie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 04/10/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

compagnonnage.theatre@wanadoo.fr

www.compagnonnage-theatre.org

<http://www.compagnonnage-theatre.org>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26922/>